

FORMATION « CRÉER OU CONSOLIDER UN JARDIN PARTAGÉ »

OBJECTIF - Être capable de construire et de consolider un jardin partagé avec les acteurs du territoire par une approche permaculturelle.

4 modules qui vont permettre d'aller de l'idée-jardin à la réalisation ou à la consolidation du projet.

PUBLIC : toute personne avec un jardin partagé existant ou en projet sur le territoire de la Métropole lyonnaise

MODULE 1 Lancer la création d'un jardin partagé

Établir le plan d'action de son projet avec ses différentes étapes de création

→ Vendredi 13 septembre 24

MODULE 2 Concevoir le design du jardin avec l'approche permaculturelle

Découvrir le concept de permaculture et son application au jardin.

→ Vendredi 11 octobre 24

MODULE 3 (Re)Mobiliser et concerter les habitants

Savoir mieux communiquer autour du jardin et s'approprier les outils pour le faire

→ vendredi 15 novembre 24

MODULE 4 Fonctionnement et organisation collective du jardin

Mettre en place avec les usagers du jardin un cahier de fonctionnement, une charte de d'éco-jardinage; connaître et planifier les travaux jardiniers.

→ vendredi 13 décembre 24



>> TARIFS

- **L'adhésion** au Passe-Jardins est obligatoire (en tant que jardin ou individuel)
- Le coût est dû par projet, qu'il y ait un ou plusieurs stagiaire(s)

Dans la Métropole de Lyon :

Prise en charge 100% par Grand Lyon Métropole

Hors Métropole de Lyon : Module de 7h : 100€

Chaque module est indépendant mais nous privilégions la participation à plusieurs modules.

